



**Mairie de LE CHEIX SUR
MORGE
Puy de Dôme**

République Française

**COMPTE-RENDU DE CONSEIL
MUNICIPAL
Séance du 8 avril 2013**

Le 8 avril 2013, le conseil municipal de **LE CHEIX SUR MORGE** régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel de ses séances, sous la présidence de **Monsieur Yves LIGIER, Maire.**

Etaient présents : LIGIER Yves, BIGAY Bertrand, CALLAOU Jean-Raymond, MELIN Pascal, BELIN Philippe, BELIN Etienne, BIOU Linda, DESSENDIER Lionel, GOMARD Nadine, GRENET Laurent, LOUSTE-SOL Véronique, PARRY Evelyne, SAUVAT Jean-Claude, TAHARI Alain.

Etait absent : POPIELAS Eric

Conformément aux dispositions de l'article L 2121-15 du CGCT : Bertrand BIGAY est nommé secrétaire de séance.

Le compte-rendu de la séance du 11 mars 2013 est approuvé à l'unanimité.

1/ Approbation du Compte Administratif :

- Résultat de fonctionnement : excédent de 227 804.50 e
- Résultat d'investissement : déficit de 139 731.88€

2/ Approbation du Compte de Gestion : le compte de gestion dressé pour l'exercice 2012 par Monsieur le Receveur est certifié conforme et n'appelle ni observation, ni réserve.

3/ Affectation du résultat : compte-tenu des résultats de l'exercice 2012 et des restes à réaliser, le résultat de fonctionnement à affecter est de 112 825.82€.

4/ Vote des 3 taxes : le conseil municipal a décidé de ne pas augmenter les impôts. Les taux sont donc :

- Taxe d'habitation : 10.28%
- Taxe foncière (bâti) : 19.13%
- Taxe foncière (non bâti) : 99.58%

5/ Vote du budget 2013 :

Le budget de fonctionnement est de 514 234.82€

Le budget d'investissement est de 430 604.42€

Soit un budget global de 944 839.24€.

6/ Monsieur le Maire revient sur la question des rythmes scolaires pour confirmer que le regroupement pédagogique appliquera la réforme à la rentrée 2014.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 21 heures 15.

Vu pour être affiché le 12 avril 2013 conformément aux prescriptions de l'article L 2122-25 du CGCT.

Le Maire, Yves LIGIER.